

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard 28 août 2023 - 1 €

N° 46

Russie

Comme dans un roman-feuilleton d'Eugène Sue, les morts spectaculaires s'accumulent sur la scène russe, selon des modes plutôt répétitifs et presque prévisibles. Mais est-ce très différent de ce qui se passait déjà sous la Grande Catherine II ? Pour ne pas citer la période stalinienne, dont l'échelle est sans commune mesure de par ses dizaines de millions de morts, et toute l'interminable nuit soviétique. Evguéni Prigoutine, et six membres de son armée privée, seraient donc morts, le 23 août, dans le crash d'un Embraer Legacy 600, bi-réacteur de conception brésilienne, appartenant à sa société Wagner (7 passagers et 3 navigants) qui les conduisait de Moscou à St-Pétersbourg. L'avion est tombé près du village de Kuzhenkino, dans la région de Tver (ex-Kalinine, à 163 km au nord-ouest de Moscou).

Lourdement soupçonné d'être à l'origine de cette disparition par les médias internationaux, le président Vladimir Poutine a – dans une réunion télévisée du 24 août – rendu un curieux hommage au mercenaire-magnat : « *un talentueux homme d'affaires qui a fait beaucoup d'erreurs* ». Quand on lui a présenté, le 27 août, les résultats de l'expertise génétique confirmant que Prigoutine était bien mort dans ce crash, Vladimir Poutine n'a pas été jusqu'à pleurer son rival, comme César quand on lui présenta la tête de Pompée assassiné en



Égypte en septembre 48... Il a promis que « *l'enquête sur cette catastrophe sera menée jusqu'au bout* ». Un suspect a d'ailleurs rapidement été désigné. Artem Stepanov était le pilote habituel de Prigoutine et aurait peut-être laissé une bombe dans l'avion avant de partir en vacances au Kamtchatka. Excusez du peu.

Après la rébellion avortée de la milice Wagner, le 24 juin dernier, pour dénoncer l'incurie des chefs de l'armée russe, personne ne donnait cher de la peau de Prigoutine. Il était allé trop

loin, ou pas assez, en menaçant Moscou avec une longue colonne de blindés, puis en faisant demi-tour et en acceptant le compromis présenté par le président biélorusse Alexandre Loukachenko. Selon ce qu'on savait de ce compromis, les troupes de Prigoutine non intégrées dans l'armée russe auraient dû stationner en Biélorussie. Lui-même aurait dû se cantonner à l'Afrique, où il venait d'ailleurs semble-t-il de faire une tournée d'inspection. Pourquoi volait-il entre Moscou et St-Pétersbourg à bord

d'un avion parfaitement identifiable ? Se croyait-il intouchable grâce à des dossiers secrets ? Ces dos-

SOMMAIRE

P. 1 : Russie; P. 2 : Bricssss. P. 3 : Lectures. P. 5 : Élections européennes. – La France bloquée d'Emmanuel Macron. P. 6 : DSA. P. 7 : 140^e anniversaire de la mort du Comte de Chambord. P. 8 : Religion : les Frères Philippe.

■ **Allemagne** : Le Produit intérieur brut est en recul de 0,6 % sur un an.

■ **Transports ferroviaires** : Alstom a remporté un marché auprès d'Irish Rail pour moderniser 62 km du réseau de la banlieue de Cork en Irlande. Les technologies qui seront mises en œuvre sont qualifiées de « révolutionnaires » par l'entreprise.

■ **Immobilier** : Le conglomérat chinois Evergrande (immobilier mais aussi construction de véhicules électriques) et ses filiales Tianji Holdings et Scenery Journey, endettés de peut-être 328 milliards de dollars et dont les sièges sociaux se situent à Hong Kong, aux îles Caïmans et aux îles Vierges britanniques, ont demandé le 17 août à la justice américaine, en vertu du chapitre XV du code américain des faillites, de placer leurs activités hors de Chine sous la procédure de faillite dans le cadre d'un processus de restructuration et de négociation avec les créanciers. Seul le gouvernement chinois pourrait sauver cette entreprise gigantesque qui a commercialisé jusqu'à 40 % des biens immobiliers détenus par les Chinois.

■ **Nouvelles technologies** : Le groupe californien Nvidia, un des leaders dans le domaine des semi-conducteurs et spécialiste de l'intelligence artificielle, a annoncé en août un nouveau rachat de ses propres actions pour 25 milliards de dollars. Selon les analystes, il s'agit pour l'entreprise d'éponger une partie de ses liquidités sans avoir à verser de dividendes alors que les opportunités de racheter des concurrents sont à peu près nulles et que les

siers sortiront-ils bientôt ? Cela fera-t-il bouger quoi que ce soit au Kremlin ? La suite de ce feuilleton ne peut être que dans le même style sanglant. Mais il ne s'agit pas de littérature ou d'Histoire ancienne, mais de notre sinistre aujourd'hui. Les dirigeants occidentaux, qui n'ont pas tous les mains bien propres, sont pourtant ici comme au spectacle. Ils ne peuvent que compter les coups, serrer les rangs, faire preuve d'une relative fermeté en réarmant ou en armant l'Ukraine.

Quant aux dictateurs du monde entier, cela les renforce dans l'idée que tous les coups les plus tordus et les plus violents sont permis. S'ils avaient besoin de cette confirmation.

Frédéric Aimard

Bricssss

Quatre Grands à l'origine en 2009, les BRIC ont fait des petits. À Johannesburg, du 22 au 24 août, ils ont décidé qu'ils seraient onze au 1er janvier 2024.

Il ne s'agit pourtant pas de football, mais de géopolitique, avec deux motivations principales : politique, avec la structuration de la partie émergente du « Sud Global » qui s'est refusé majoritairement à prendre parti dans la guerre en Ukraine et s'est réfugié dans l'abstention ; économique, afin d'échapper à la domination du dollar sur les transactions commerciales, devenue une arme pour les sanctions américaines à leur égard.

Au niveau politique, le passage de cinq à onze devrait permettre de rééquilibrer le groupe des économies les plus avancées (G 20). Les Brics élargis atteindraient l'égalité numérique

avec les pays les plus industrialisés du G 7. Le prochain sommet du G 20 se tiendra à New Delhi les 9 au 10 septembre, puis la présidence passera au Brésil en 2024. L'Inde et le Brésil sont deux membres fondateurs des BRICs avec la Russie et la Chine. L'égalité politique ne signifie pas égalité économique, le G 7 pesant encore 43 % en termes de PIB contre 26 % aux Brics et 29 après l'élargissement. Toutefois l'écart s'est considérablement réduit (il était de 65 % au G 7 contre 8 % aux BRIC en 2008). Pour référence, le PIB de l'Union européenne a reculé durant la même période de 23 à 19 %.

Cependant, parmi les BRICs, il y a un grand C pour Chine, celle-ci comptant pour près de 70 % du PIB total des cinq pays. La Chine est également le seul membre à commercer substantiellement avec tous les partenaires, mais de manière inégalitaire. Si donc les membres acceptaient de régler leurs échanges principalement en monnaie locale sans passer par le dollar, le yuan – ou plutôt le renminbi – serait prévalent, à son détriment. Pékin a déjà préféré investir sur place plutôt que de recevoir des « roupies de sanzonnet ». Le privilège du dollar est difficilement contournable. Il constitue 59 % des réserves mondiales (70 % en 2008) contre 26 % à l'euro, 4 % au yuan, 4 % au yen et 4 % à la livre sterling. En revanche environ 84 % des transactions internationales sont libellées en dollar contre 4,5 % en yuan, avec une évolution de seulement 2,5 % depuis la crise financière de 2008.

L'idée d'associer au groupe trois États pétroliers : Iran, Arabie saoudite et Émirats arabes unis, idée

chinoise depuis que Pékin a béni un rapprochement entre Riyad et Téhéran, fait sens en permettant un accès à des hydrocarbures dédollarisés. À voir. Riyad a réservé sa réponse.

Le président Lula a obtenu l'admission de son voisin argentin et évité ses autres rivaux, mexicain, cubain ou vénézuélien. La Russie n'a même pas obtenu l'entrée de la Biélorussie tout en bloquant la candidature du Kazakhstan souhaitée par Pékin. L'Afrique du Sud accueille l'Égypte et l'Éthiopie, deux pays de la centaine de millions d'habitants, mais laisse à la porte son rival la Nigeria. Aucun candidat d'Extrême-Orient (Thaïlande, Indonésie) ou du sous-continent (Bangladesh) ne rejoint le club, victimes de la rivalité sino-indienne. L'Algérie, dont la candidature paraissait évidente, a pâti de son éternelle controverse avec le Maroc.

Bref nous ne sommes pas en présence d'un nouveau « tiers-monde » comme après la conférence de Bandoeng de 1955, dans la mesure où il n'y a plus de logique de blocs, de communisme ni de conflits de décolonisation. Les uns et les autres se retrouveront dans trois semaines à New Delhi. La discussion est ouverte.

Dominique Decherf

Woke

Aux États-Unis, Rachel Levine, secrétaire adjoint à la Santé, la première personne transgenre de l'histoire américaine membre d'une administration présidentielle, a fait l'éloge d'une clinique et centre communautaire de l'Alaska qui promeut des idées woke sur le

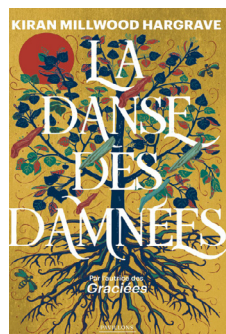
Suite en page 4.

investissements internes ne peuvent pas aller plus vite dans ce secteur en très forte croissance. La même stratégie boursière a été appliquée au cours de l'année par Apple (90 milliards de dollars de rachat), Alphabet (70 milliards de dollars) et Meta Platforms (40 milliards de dollars).

■ **Suisse** : Le gestionnaire de fortune suisse GAM, coté à Zurich, est en perte pour la cinquième année consécutive après avoir perdu 95 % de sa valeur boursière à la suite de diverses malversations de son gérant. Après l'échec d'une OPA par son concurrent britannique Liontrust, qui a dépensé 12,3 millions de francs suisses dans sa tentative, c'est le milliardaire français Xavier Niel qui négocie son rachat avec ses partenaires de NewGAME SA et le gestionnaire de fortune genevois Bruellan.

■ **Suisse** : Le fabricant suisse de montres Rolex (fondé en 1905) a annoncé le rachat, sous condition d'un accord des autorités de la concurrence d'un certain nombre de pays concernés, du réseau mondial de bijouteries Bucherer (fondé à Lucerne en 1888), son partenaire privilégié depuis 1924. En conséquence le cours de son autre partenaire, le détaillant Watches of Switzerland, a perdu 21 % le 25 août à la Bourse de Londres.

■ **Espagne** : Le roi Felipe a proposé le 22 août à Alberto Núñez Feijóo, représentant du Parti Populaire, parti de droite arrivé en tête des dernières élections législatives avec 45,4 % des suffrages et 136 députés, de poser sa candidature comme Premier ministre



ROMAN

Faire comme l'oiseau

Jamais Amélie Nothomb ne s'est confiée comme elle le fait dans ce livre, à cœur ouvert, en toute sincérité. Dans son enfance, elle a beaucoup voyagé, suivant son ambassadeur de père aux États-Unis et surtout en Asie. Partout, elle s'est passionnée pour les oiseaux, la grue du Japon ou l'engoulement oreillard, symboles de liberté et propices à une douce rêverie. Jusqu'à ce jour affreux, l'année de ses douze ans, où elle a été victime d'un drame qui la mènera aux frontières de la mort. Elle s'en sortira en s'attachant aux personnages psychopompes (ces êtres qui, tel Orphée, accompagnent les âmes des morts) et en devenant écrivain. Écrire, c'est faire comme l'oiseau : s'envoler, s'échapper.

« Psychopompe », Amélie Nothomb, Albin Michel, 158 p., 18,90 €.

ROMAN HISTORIQUE

Le retour de l'exilée

Strasbourg, été 1518. Il fait une canicule d'enfer, l'air est étouffant. La terre brûlée ne produit plus rien. La population erre, affamée. Dans la campagne voisine, Lisbet guette la pluie en s'occupant de ses ruches qui lui procurent un miel doré et un peu d'argent. Une vie enviable comparée à celle

de ses voisins. Mais ce bonheur léger va être perturbé. Sa belle-sœur Agnetha est de retour dans la famille après sept ans d'exil dans un monastère pour effacer un péché que personne n'ose nommer. Surtout, une rumeur enfle : en ville, une femme s'est mise à danser. Elle danse sans s'arrêter comme possédée par le démon. Bientôt ce sont d'autres femmes, des dizaines puis des centaines, qui la rejoignent pour former un ballet de corps contorsionnés et de pieds foulant le sol. Inspiré d'un fait divers réel, le roman de Kiran Millwood Hargrave mêle superstitions et passions humaines.

« La danse des damnées », Kiran Millwood Hargrave, Robert Laffont, coll. Pavillons, 346 p., 22 €.

DICTIONNAIRE

Du bon usage du français

Les amoureux de la langue française (il y en a encore) et ceux qui simplement souhaitent écrire ou parler avec justesse, trouveront dans ce dictionnaire rédigé par l'Académie française de quoi satisfaire leur curiosité et enrichir leur vocabulaire. Faut-il dire « je vous joins le contrat signé » ou « je vous envoie le contrat signé », « l'idée que Michel s'est fait » ou « s'est faite », « paraît-il que »... ? Notre langue comporte des subtilités qui font sa ri-

chesse et son charme. Au total, ce sont près de mille entrées qui permettent d'éviter les emplois fautifs et autres néologismes. Un ouvrage de référence.

« Dire, ne pas dire. L'intégrale », Académie française, éditions Philippe Rey, 686 p., 24 €.

REVUE

Plus belle la vie

La vie est encore pleine de mystères qui se dévoilent à nous chaque jour davantage. Comment est-elle née ? Comment la définir ? Peut-on la recréer ?... Dans ce hors-série, la revue Pour la science a demandé à quatre chercheurs de présenter leurs résultats les plus récents. À l'origine de notre monde, il y a l'ARN (Acide ribonucléique) qui a fabriqué les premières protéines. Tout résulte de là. Des chimères ADN-ARN se seraient constituées. Les premières cellules à noyau auraient eu une origine colégiale. Quant aux premiers animaux, ils se seraient diversifiés, il y a... une éternité, bien avant ce que l'on avait toujours cru. De nombreux schémas et illustrations accompagnent les explications scientifiques.

« Il était une fois la vie », Pour la science, hors-série, août/septembre 2023, 9,90 €. En kiosque et en librairie.

Catherine PAUCHET

devant le Parlement. Le débat d'investiture est prévu pour les 26 et 27 septembre. Lors du premier tour, le candidat doit réunir 176 voix sur 350 (alors que droite et extrême droite ne comptabilisent que 172 élus). Lors du second tour il peut se contenter d'une majorité relative. Mais le Parti socialiste, l'extrême gauche et les indépendantistes réunissent 178 voix, comme on l'a vu lors de l'élection de la présidente socialiste du Congrès des députés le 17 août.

Donc le Premier ministre socialiste par intérim, Pedro Sánchez, conserve toutes ses chances de rester en place, mais au prix de nouvelles concessions aux indépendantistes catalans qui font monter les enchères.

■ **Espagne** : Luis Rubiales, 46 ans, président de la Fédération espagnole de football, a refusé de démissionner le 25 août, pour avoir embrassé sur la bouche par surprise la joueuse Jenni Hermoso, 33 ans, attaquante de l'équipe féminine championne du monde le 20 août à Sydney. L'affaire devrait aller devant le Tribunal administratif des sports mais toute l'équipe féminine a démissionné et la Fifa a prononcé une suspension de 90 jours.

■ **Inde** : La sonde Chandrayaan-3 s'est posée près du pôle sud de la Lune le 23 août. Dès le 25, le rover Pragyan commençait à rouler sur le sol lunaire. C'est un succès pour l'agence spatiale indienne qui a dépensé seulement 75 millions de dollars pour cette mission. Et une humiliation pour les Russes dont la sonde Luna-25 s'est écrasée dans le même secteur le 19 août.

■ **Gabon** : Trois scrutins généraux ont eu lieu le 26 août. Il y a 846 000 électeurs inscrits pour 2,3 millions d'habitants. Pour la présidentielle à un seul tour, 15 candidats étaient en lice dont l'actuel président Ali Bongo, 64 ans, et l'universitaire Ondo Ossa, 69 ans, qui a réussi à fédérer les principaux partis d'opposition. Au soir du scrutin, Internet a été coupé dans tout le pays et l'état de couvre-feu déclaré à Libreville.

■ **Niger** : Le 25 août, la junte militaire a donné 48 heures à l'ambassadeur de France pour quitter le pays.

■ **Zimbabwe** : Le président Emmerson Mnangagwa, 80 ans, (Union nationale africaine - Front patriotique = Zanu-PF), s'est fait réélire pour un second mandat le 26 août avec 52,6 % des suffrages exprimés contre 44 % en faveur de Nelson Chamisa, 45 ans, (Coalition citoyenne pour le changement = CCC). Le taux de participation aurait été de 69 % mais le scrutin a été entaché de nombreux incidents.

■ **Automobile** : Après que Carlos Tavares avait dénoncé la folie de passer au tout électrique face à la concurrence imbattable des constructeurs automobiles chinois dans ce domaine, il a décidé, faute d'être entendu par les autorités européennes, que Stellantis s'alliera avec le Chinois Zhejiang Leapmotor Technologies, tout comme Volkswagen s'allie avec les Chinois Saic et Xpeng.

■ **Italie** : Depuis le 21 août, trois navires d'ONG, qui n'avaient pas respecté les consignes de débarquer les migrants qu'elles avaient

sexe biologique, notamment en supprimant le mot mère des cours de sciences.

Le 6 août, en visitant Identity Alaska, elle a déclaré : « Ces personnes travaillent sans relâche pour créer un avenir plus équitable, où chaque personne vivant en Amérique a un accès égal à des soins de santé vitaux ». Derrière cette phrase qui pourrait être reprise par n'importe quel responsable politique soucieux du bien commun, se cache en fait un soutien à des idées radicales sur le sexe biologique telles qu'exprimées dans l'intitulé « gender inclusive biology [biologie inclusive du genre] ».

Le programme d'enseignement de la biologie inté-

repêchés dans les ports désignés par le gouvernement, ont été immobilisés par la police maritime italienne.

■ **Ukraine** : Les États-Unis ont annoncé la semaine dernière qu'ils allaient former, à partir d'octobre et durant 5 à 8 mois, des pilotes ukrainiens à l'utilisation des avions de chasse F-16 qui seront transmis par le Danemark, les Pays-Bas et la Norvège.

■ **Athlétisme** : Les Mondiaux d'athlétisme ont réuni 2 000 sportifs de 200 nations à Budapest du 18 au 27 août. Les États-Unis ont ramassé 27 médailles dont 11 en or, la France représentée par 78 athlètes, n'a remporté qu'une médaille d'argent (relais 4 x 400 m), ce qui augure mal des JO de 2024 à Paris.

■ **Basket** : La France a été éliminée de la coupe du monde à Djakarta le 27 août par la Lettonie (86-88).

grant le genre recommande en effet des « définitions adaptées aux enfants » conformes à la croyance – car il s'agit bien d'une croyance et non d'un constat scientifique – que les médecins « assignent » le sexe des bébés à partir d'une « supposition ». Les enfants devront donc être formés dans cette optique, à savoir qu'existe « un langage précis pour évoquer les parties et les fonctions du corps » mais sans « supposer qu'il n'y a que deux sexes et que tous les membres d'un même sexe sont identiques ».

Dans le même esprit, il est demandé de supprimer le mot « mère » au profit de « parent gestateur », de « parent biologique », de « producteur d'ovules » ou de « porteur ». De multiples recommandations similaires sont énoncées ainsi qu'une forme de repentance pour le passé, car il convient d'« examiner comment la science a été utilisée comme un outil d'oppression ». Enfin, pour « décentrer les humains », on demandera aux enfants de s'inspirer du comportement des animaux.

Precy

La Nation Française

directeur de la publication :
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip
60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson
Siret 418 382 149 00015 Nanterre
N° TVA intracommunautaire
FR21418382149
ISSN 2967-2988
marque déposée à l'Inpi.
Imprimé par nos soins.

Abonnement :
1 an = 20 euros
à l'ordre de Spfc-Acip.
Paiement par carte bancaire :
<https://buy.stripe.com/2803e-q3Re7RSc3C000>

Européennes

A quelques mois des élections européennes, les états-majors politiques devraient se mobiliser dans cette perspective. Or le scrutin de juin 2024 est un objectif secondaire dans les plans de bataille de la droite et de la gauche.

Dans la majorité présidentielle, il est clair que les déclarations et prises de position sont déterminées par l'élection présidentielle de 2027. Emmanuel Macron cherche à rester sur le devant de la scène mais les projecteurs éclairent de plus en plus nettement trois rivaux qui ne cachent plus leurs ambitions : Gérald Darmanin, qui veut se servir du ministère de l'Intérieur comme naguère Nicolas Sarkozy ; Édouard Philippe à la tête de son parti Horizons et Bruno Le Maire, qui reste discret mais ne s'en prépare pas moins.

Marine Le Pen n'a pas ces problèmes : elle prépare tranquillement l'échéance de 2024, qui sera pour elle l'occasion d'une démonstration de force avant la présidentielle.

Tandis que la majorité avoue ses rivalités, les oppositions de gauche affichent leurs divisions avec une virulence qui ne peut cacher la réalité : les jeux sont faits.

Jean-Luc Mélenchon fait semblant de se battre pour une liste unique de la gauche alors qu'il prépare la France insoumise à une nouvelle campagne présidentielle sur une ligne dure. Les écologistes ont toujours voulu une liste verte car les bons résultats dont ils sont crédités aux élections eu-

ropéennes leur permettront de négocier en position de force aux élections législatives. Les socialistes joueront leur propre jeu pour ne pas rester sous la férule de Jean-Luc Mélenchon.

Ségolène Royal, qui a soudain annoncé qu'elle voulait prendre la tête d'une liste d'union ne boulevertera pas les plans des uns et des autres : elle a surtout déclenché un flot de déclarations négatives ou réticentes – y compris à la France insoumise où l'on pense non en disant oui selon les formules classiques de la langue de bois.

L'inflation des déclarations et des commentaires nous font oublier qu'il y a un cadre dans le placard : l'Europe, qui divise à droite comme à gauche, mais dont les partis ignorent résolument les enjeux, les problèmes et les crises latentes.

Claudine Uzerch

La France bloquée

Emmanuel Macron demeure toujours aussi difficile non seulement à comprendre mais à situer. Son très long entretien au Point publié le 23 août n'a finalement pas apporté beaucoup d'éclaircissements sur ce qu'il entend concrètement mettre en œuvre : il s'agit davantage d'analyses – encore plus que François Hollande, il aime décortiquer la réalité et même tenter d'aller au-delà de l'écume des jours – avec des intentions dont on ne voit pas pour l'instant comment il pourrait les mettre en pratique. Puisqu'il ne dispose pas d'une majorité, cela revêt finalement un côté incan-

tatoire contournant les problèmes et s'éloignant des réalités.

D'ailleurs, on peut se demander à qui cette interview était vraiment destinée, interrogation concernant aussi celles accordées précédemment à d'autres titres, de Valeurs actuelles à L'Express, du Parisien / Aujourd'hui en France à Pif, de la presse quotidienne régionale aux journaux télévisés. Le chef de l'État sait très bien que les Français, du moins ceux qui se seront montrés intéressés, se seront contentés des extraits publiés ça et là. En fait, étaient essentiellement visés la classe politique, les décideurs économiques, les acteurs sociaux et le monde médiatico-culturel, bref ceux qu'on a l'habitude de voir, d'entendre ou de lire.

Ses envolées lyriques et son langage parfois inhabituel relèvent toujours de cette grandiloquence qui s'était manifestée au Louvre dès le soir de sa victoire du 7 mai 2017. Il était et est resté seul, manifestant ainsi sa volonté de passer par-dessus les corps intermédiaires et les relais d'opinion. D'où une cote de popularité ne dépassant jamais les 33 % et une image d'arrogance qui n'a pu être entamée par quelques tentatives d'attitudes plus ou moins débraillées.

Peut-être retiendra-t-on surtout ses propos sur l'école, entrée ainsi dans le champ régalién, c'est-à-dire dans le domaine réservé du chef de l'État, ce qu'annonçait la nomination de Gabriel Attal à l'Éducation nationale. Il n'a pas hésité à amorcer ainsi un virage conservateur, pour ne pas dire droitier. Cela manifeste aussi toujours son souci de changer la France,

■ **Entreprises** : Selon les estimations de la Banque de France, le nombre des faillites d'entreprises devrait avoisiner les 55 000 en 2023, un chiffre proche de celui de 2019 et donc qualifié de « retour à la normale » après l'épisode du « quoi qu'il en coûte » qui a permis à un certain nombre d'acteurs économiques de se maintenir grâce à des prêts garantis par l'État (PGE) pouvant, dans certains cas, être prolongés jusqu'à 10 ans... S'ils ne sont pas remboursés, ces prêts resteront donc à la charge du contribuable, alors que leurs bénéficiaires auront peut-être recréé une nouvelle activité dans leur domaine... 700 000 entreprises ont souscrit un PGE pour plus de 148 milliards d'euros. Les secteurs les plus touchés par les dépôts de bilan sont : restauration, coiffure et instituts de beauté, médias et finances (notamment celui du courtage de prêt immobilier), autoentreprises (notamment celles de la livraison rapide qui s'étaient beaucoup développées durant le confinement)...

■ **Énergie** : Engie (ex Gaz-de-France et Suez) a annoncé le 24 août avoir racheté aux fonds d'investissement EnCap et Apollo, le groupe texan Broad Reach Power, spécialiste du stockage par batterie.

■ **Justice** : Le Parquet national financier a annoncé le 25 août que le procès de Nicolas Sarkozy et de douze autres personnes devant le tribunal correctionnel de Paris, concernant un éventuel financement libyen des activités de l'ancien président de la République, aura lieu durant les 4 premiers mois de 2024.

Suite en page 6

■ **Justice** : Le Parquet national financier a indiqué le 25 août que le procès devant le tribunal correctionnel de Paris du milliardaire chinois Najie Qu, fondateur du conglomérat Haichang, qui avait acquis, de 2009 à 2013, cinq cents hectares de vignes répartis en vingt-quatre châteaux dans le Bordelais, aura lieu en janvier 2024. Avec plusieurs autres personnes, il est accusé de fraude fiscale, escroquerie et blanchiment. Un certain nombre de ses domaines viticoles ont fait l'objet d'une saisie conservatoire en 2018. Le milliardaire est également dans le viseur de la justice chinoise. Des Chinois possèdent cent-soixante châteaux représentant 3 % des vignobles bordelais.

■ **Santé** : Selon une étude publiée le 24 août par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, près d'une infirmière sur deux a quitté l'hôpital après dix ans de carrière sur la période 1989-2019 : « 11 % sont toujours infirmières salariées mais pour un autre type d'employeur (par exemple un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes [Ehpad], une administration publique ou en intérim), 7 % ont changé de métier mais sont restées dans le secteur hospitalier (par exemple dans un emploi administratif), 7 % ont changé de profession et de secteur [...] 17 % exercent en indépendantes. »

■ **Cybersécurité** : Un sous-traitant de Pôle emploi, la société luxembourgeoise Majorel, a été victime en août de pirates informatiques. 10 millions de dossiers de demandeurs d'em-

ploi seraient en vente sur le dark Web. Une situation gênante pour Majorel, « leader international de gestion de la relation client » récemment vendu au français Te-leperformance pour plus de 3 milliards d'euros.

■ **Éducation** : Lors d'un entretien sur TF1 le 27 août, Gabriel Attal, le nouveau ministre de l'Éducation nationale, confirmant son discours aux recteurs d'académies réunis à la Sorbonne le 24 août, a indiqué : « *J'ai décidé qu'on ne pourrait plus porter l'abaya et le qamis à l'école* ». Ses prédécesseurs avaient eu tendance à laisser aux différents établissements le soin d'établir des règlements intérieurs pour interdire ces tenues permettant d'identifier la religion des élèves musulmans, ce qui est contraire à la laïcité qui doit régner dans les enceintes de l'Éducation nationale.

L'abaya est un ample vêtement arabe couvrant les autres vêtements et ne laissant apparaître que le visage et les mains pour les filles. Le qamis est une tunique orientale portée par les musulmans, notamment lorsqu'ils se rendent à la mosquée. Cela – avec aussi le port de claquettes voire de babouches comme chaussures – avait été source de nombreuses contestations voire de menaces à l'égard des professeurs de la part d'élèves musulmans.

■ **Disparitions** : Claude Ruiz Picasso, l'un des quatre enfants du peintre Pablo Picasso, est mort le 24 août à 76 ans. Sa mère, la peintre Françoise Gilot, était morte le 6 juin dernier à 101 ans. L'écrivain Diane de Margerie est morte le 25 août à 95 ans.

Suite de la page 5.

en attendant, peut-être, des visées plus internationales. Petit problème : il incarne la tête de l'État depuis plus de six ans et on n'a guère vu de changements positifs – tout comme en ce qui concerne l'hôpital public, la sécurité, l'immigration ou l'endettement. En plus, se voulant très précis, il s'enferme dans un rôle de Premier ministre bis, réduisant celui de son chef de gouvernement et s'impliquant trop dans des détails qui devraient être laissés aux titulaires des ministères.

Emmanuel Macron demeure dans une impasse depuis les législatives de juin 2022, puisqu'il ne réussit pas à former ne serait-ce que des majorités conjoncturelles. Il ne semble pas prêt à mettre fin au « en même temps » qui demeure, malgré tout, la pierre angulaire de sa politique. Quel visage donnera la France lors des Jeux olympiques, et même déjà lors de la coupe du monde de rugby ?

DSA

Après la RGPD, le Digital Services Act (DSA) qui est entré en vigueur le 25 août vient compléter les lois européennes concernant la réglementation des nouvelles technologies.

Viendra ensuite en mars 2024, le Digital Markets Acts (DMA). Vont être concernées les plateformes comme Google, Facebook, Amazon, Microsoft, Apple et Tiktok, soit les 17 plateformes en Europe et les deux moteurs de recherche les plus utilisés. Il s'agit de mettre fin à la puissance sans limite des géants du web. En cas d'infraction

des amendes records sont prévues, voire le bannissement du territoire européen.

En clair, toutes les entreprises qui réunissent plus de 45 millions d'utilisateurs mensuels (10 % de la population) doivent respecter le DSA. Les groupes qui n'ont pas atteint ce niveau ont donc encore quelques mois avant d'être soumis au couperet.

Bien entendu, le DSA concerne uniquement ce qui se passe dans l'Union européenne, coupant ainsi l'Internet occidental en deux parties. Ce qui empêchera les usagers de disposer des nouveautés qui ne seraient pas acceptées par la DSA. Mais ainsi qu'on l'a vu pour le RGPD, la directive européenne a fait tache d'huile dans le monde et notamment aux États-Unis.

Cette fois il ne suffit pas uniquement d'encadrer les données personnelles, mais de mettre en place des outils de signalement pour les utilisateurs européens, avec des modérateurs chargés de retirer les contenus problématiques.

À titre d'exemple pour une plateforme comme Amazon, il y aura l'obligation de vérifier la fiabilité d'un vendeur avant de l'autoriser à vendre sur sa plateforme. Mais également de ne plus cacher la nature des algorithmes. On peut citer également l'interdiction de publicités ciblées pour les personnes de moins de 18 ans, de même que celles concernant les religions ou les orientations sexuelles.

L'Europe s'est engagée dans une voie draconienne vis-à-vis des géants de l'Internet au profit des utilisateurs.

Philippe Buron Pilâtre

140^e anniversaire de la mort du Comte de Chambord

par Philippe Montillet

Le 3 septembre 1883 le Comte de Chambord, décédé le 24 août dans son château de Frohsdorf près de Vienne en Autriche, était inhumé dans l'actuelle Slovénie, à Gorizia, à l'époque terre de l'Empire Austro-Hongrois. Mort en exil où il passa le plus clair de son temps, le Prince, sans doute un peu oublié de nos jours, fut, tout au long du XIX^e siècle, un personnage avec lequel il fallait compter. « L'enfant du miracle » puisque né plusieurs mois après l'assassinat de son père, le Duc de Berry, resta jusqu'à la fin de sa vie un recours. Le recours d'une royauté restaurée en France.

Si l'hypothèse paraît, aujourd'hui, lointaine, voire à peine compréhensible, elle ne l'était dans le dernier quart du XIX^e siècle. Depuis la Révolution l'offre institutionnelle était variée et aucun régime n'avait encore vraiment trouvé son assise hésitant, entre monarchies plus ou moins constitutionnelles et/ou autoritaires et des républiques plus ou moins démocratiques. Ainsi restaurer la royauté était bel et bien une possibilité dont les hommes politiques avaient conscience. Surtout si elle pouvait leur apporter personnellement. Malgré une Chambre majoritairement royaliste, la monarchie ne fut pas restaurée en 1873, les intrigues humaines ayant été plus fortes que tous les principes. Le Comte de Chambord dut repartir en exil.

Pourtant en 1883, à sa mort, elle était encore dans les esprits. C'est vraiment dans cette décennie que le basculement entre monarchie et république se produisit. Les « grandes lois » républicaines vont y être promulguées progressivement : celle de 1881 sur la presse permettant la diffusion des idées nouvelles ; celles de 1882-83 (Jules Ferry) sur l'instruction publique, laïque et obligatoire, pour affirmer les principes de Lumières et les nouvelles valeurs, Liberté, égalité, fraternité ; puis les textes qui vont permettre progressivement la socialisation des sols et les atteintes à la propriété privée. Ces lois forment un ensemble normatif qui trouvera son point d'orgue au début du XX^e siècle, d'abord celle de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État et, à la veille de la guerre de 14/18, la loi de décembre 1913 instaurant les monuments historiques c'est-à-dire le roman national aboutissant, sens de l'histoire aidant, à admettre la République comme inéluctable. La boucle était bouclée et nous vivons toujours dans ce schéma même s'il a évolué sur de nombreux points pourtant majeur comme la souveraineté (la Patrie) et les devoirs... Ce régime qui paraît

admis actuellement, n'était encore en 1883 à la mort du Comte de Chambord, qu'en gestation. Ce n'est qu'ensuite que le recul de la pensée monarchique s'effectua même si elle demeura longtemps très vive intellectuellement avec le courant de l'Action Française notamment.

En revanche, à cause de l'échec de la Restauration de 1873, l'action et la pensée du Comte de Chambord ont été assez travesties et son rôle minoré. Prince indécis, manquant de volonté, attaché à des principes hors d'âge (le drapeau blanc !). Que n'a-t-on entendu sur lui ? La recherche plus objective de nos jours, permet de remettre « son règne » c'est-à-dire au moins son magistère moral en perspective et de mieux comprendre ce qu'une Restauration aurait apporté à la France tant du point de vue national (décentralisation, libertés locales, conditions ouvrières, économie...) qu'international notamment en étant l'arbitre entre la Prusse et l'Empire austro-hongrois. Sans faire de politique fiction, il est facile de penser que la guerre de 14/18 n'aurait pas eu lieu... Ce n'était donc pas qu'une question de symbole !

Quand on voit combien les monarchies européennes sont appréciées des Français, force est d'admettre que son retour en France aurait été un élément très positif. Visiblement les monarchies sont loin d'empêcher les progrès qu'ils soient techniques ou sociétaux ! La France aurait donc pu tenter cette carte. En comparant on se rend compte que la République est loin d'avoir été une réussite « absolue » surtout si l'on regarde la situation actuelle avec une France très amoindrie économiquement, atteinte dans son harmonie sociale, doutant d'elle-même et gérant difficilement les grands problèmes qui se posent à elles comme l'immigration ou la mondialisation. On en vient à regretter amèrement l'échec de 1873.

D'ailleurs n'est-ce pas aussi ce que pensait l'actuel président de la République quand il écrivait alors qu'il essayait de montrer qu'il avait une réelle connaissance de l'histoire et des institutions en écrivant (*Le Point* 8 juillet 2015) : « *Il y a dans le processus démocratique et dans son fonctionnement un absent. Dans la politique française, cet absent est la figure du roi, dont je pense fondamentalement que le peuple français n'a pas voulu la mort. La Terreur a creusé un vide émotionnel, imaginaire, collectif : le roi n'est plus là !* ». Encore plus qu'en 1793 c'est en 1883 que le Roi est mort. Pour la France ne faudrait-il pas pouvoir redire « *Vive le Roi !* ».



Les frères Philippe

par Françoise-Marthe
de Launoy

Cette enquête a été menée à la demande, début 2020, du frère Nicolas Tixier, provincial de France de l'Ordre dominicain. Elle porte sur le scandale des frères Marie-Dominique et Thomas Philippe, deux prêtres dénoncés par leurs communautés respectives en 2013 et 2015. Sa finalité était de mettre en lumière le rôle de l'institution dominicaine dans ses affaires, dès leurs origines. L'auteur a travaillé en toute indépendance, affirmant que le rapport n'a pas été revu par l'Ordre avant sa publication.

Tangi Cavalin est un historien, agrégé, chercheur et enseignant. Il a déjà écrit plusieurs études sur l'Église catholique et les crises qu'elle a traversées au XX^e siècle. (*Les prêtres-ouvriers après Vatican II – Une histoire de la Mission de France 1941-2002 – Religion et subversion*).

Nous découvrons que les tout premiers faits remontent sans doute aux années trente. L'auteur aborde son étude par l'histoire de femmes qui ont croisé la route de l'un des deux frères Philippe et soulignent les conséquences similaires que cela a eu sur leur vie.

En prolongement de ces faits, on découvre l'affaire derrière l'Affaire : l'Eau Vive. Si les pères Philippe ou Jean Vanier accusent, autour d'eux, de troubles psychiatriques les personnes qui dénoncent leurs agissements, les documents du procès gardés au Saint-Office ou les témoignages de religieux tel que les futurs cardinaux Journet ou Paul Philippe (non parent des intéressés) révèlent que le père Thomas Philippe – condamné par le Saint-Office en 1956 – n'a jamais nié les faits à ses supérieurs et que le prêtre accusé s'est toujours contenté durant son procès de justifier ses actes par une mystique pour le moins délirante, où des causes prétendument spirituelles justifient les pratiques sexuelles d'un religieux qui a fait vœu de chasteté.

Le père Marie-Dominique ayant pour sa part largement euphémisé son discours est pourtant, lui aussi, condamné en 1957 et interdit d'enseignement et de confession pour la part qu'il a prise dans les agissements



et enseignements délictueux de son frère aîné. Sa capacité d'accompagner spirituellement et de confesser des religieuses, lui ayant été déniée par le Saint-Office.

Le père Pierre-Thomas Dehau, oncle maternel des deux mis en cause, et son lien particulier à une pseudo-mystique flamande sont-ils à l'origine de cette gnose mystico-érotique ? En tout cas cette spiritualité mariolâtre et idolâtre est restée cachée du plus grand nombre, les deux théologiens ne livrant qu'à quelques initiés le fond de leur délire. Jean Vanier en faisant partie ainsi que leur propre sœur Cécile, mais, elle, écartée de toute gouvernance jusqu'à sa mort.

Les conflits intérieurs à l'Ordre dominicain, autour de la Seconde Guerre mondiale et des années cinquante, où se sont heurtés progressistes et défenseurs d'un thomisme pur, ont permis de brouiller les

pistes, les deux frères pouvant prétendre, à l'issue de leur Procès au Saint-Office, qu'une persécution doctrinale était la source de leur mise à l'écart par l'Église et par l'ordre. C'est en tout cas ce que leurs fidèles n'ont pas manqué de répandre lors des condamnations des deux protagonistes.

Cet argument est d'autant plus pervers, que nous découvrons dans cet ouvrage, que c'est la volonté de ne pas entacher par un scandale, une ligne traditionnelle défendue par les deux frères Philippe, que l'Ordre et les autorités ecclésiales ont fait preuve d'une dangereuse miséricorde durant les années qui ont suivi, leur rendant leurs pouvoirs ecclésiastiques à l'orée des années soixante. Réhabilitation qui leur permit à l'un comme à l'autre de retrouver l'intégralité de leurs ministères et d'être à l'origine de la fondation de deux œuvres : l'Arche et la Famille St-Jean.

L'Ordre Dominicain, au travers de plus de cinquante années, semble avoir été utilisé par deux intelligences redoutables et secrètement perverses (cas psychiatriques ?), comme paravent pour agir en toute liberté. L'un comme l'autre ayant toute leur vie, avec subtilité, évité et contourné toutes les autorités hiérarchiques de l'Ordre auquel il prétendait appartenir.

Quid de l'Arche et de la Famille St-Jean. Un fondateur n'œuvre jamais seul et c'est sans doute à toutes les saintetés cachées de ces communautés que l'on doit à ces deux œuvres d'avoir porté tant de fruit et donné à l'Église d'authentiques vocations. ■

L'affaire – les dominicains face au scandale des frères Philippe. De Tangi Cavalin avec la collaboration de Caroline Mangin-Lazarus, experte-psychiatre, de l'historienne Sabine Rousseau et des sociologues Charles Suaud et Nathalie Viet-Depaule. Éditions du Cerf, 2023.